

De : Denis.Blackburn@mrnf.gouv.qc.ca
Envoyé : 7 novembre 2007 10:32
À : St-Onge, Mathieu (BAPE)
Objet : RE : Expéditions de fer pour le Québec et le Labrador -- Commission du BAPE

Voici les réponses à vos questions !

Réponse #1) Le tableau prend en compte les expéditions aux Ports de Sept-Îles et Port-Cartier

Réponse #2) Ces expéditions sont composées à 75 % de boulettes et à 25 % de concentrés (ordre de grandeur)

Réponse #3) La teneur en fer des concentrés et des boulettes tournent autour de 66 % fer. (moyenne)

Salutations !

-----Message d'origine-----

De : mathieu.st-onge@bape.gouv.qc.ca
Envoyé : 7 novembre 2007 10:13
À : Blackburn, Denis (DDMM)
Objet : Expéditions de fer pour le Québec et le Labrador -- Commission du BAPE

Bonjour M. Blackburn !

Tel que convenu lors de notre conversation téléphonique, je vous retransmets le tableau que vous nous avez envoyé dans votre réponse du 21 septembre 2007, réponse que nous avons déposé sous la cote DQ10.1. Nous aimerions savoir premièrement si le total des expéditions inclut seulement celles transitant par Sept-Îles ou également celles transitant par Port-Cartier. Ensuite, pourriez-vous nous indiquer la proportion de boulette de fer et de concentré de fer dans ces expéditions. Enfin, quel est le pourcentage approximatif de fer dans ces produits.

Merci pour votre collaboration,

Mathieu St-Onge, analyste
Service de l'expertise environnementale
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement